

# SOLIDARITÉ agricole

UPA POUVOIR NOURRIR  
POUVOIR GRANDIR  
Estrie  
L'Union des producteurs agricoles

Avril 2020  
Vol. 33, n°2  
[En ligne](#)

## Virus dans la mise en marché collective du bois de sciage résineux



François Bourassa,  
président

En agriculture on connaît ça les crises sanitaires en élevage ou en culture. On applique des mesures contraignantes assez régulièrement. On connaît ça la quarantaine. Mais cette fois-ci, c'est la province, le pays et la planète qui font face à une crise sanitaire et elle vise les humains.

À voir les comportements douteux de ceux qui se font des réserves, on est loin du principe de prévoyance que nos ancêtres avaient développé avant la venue des épiceries ouvertes 7 jours sur 7.

Disposer d'un minimum d'autonomie s'avère toutefois salutaire. La grève ferroviaire, les blocus autochtones ou des quelques opportunistes pour le climat puis la crise du coronavirus nous rappellent la vulnérabilité d'un système basé sur des approvisionnements constants.

À l'échelle d'un pays, la souveraineté alimentaire prend tout son sens. Voilà pourquoi nous tenons tant à l'achat local et à nos systèmes de mise en marché collective.

Présentement, des audiences se tiennent à la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec pour contester la mise en place d'une mise en marché collective dans le bois

de sciage résineux. Au même titre que les producteurs agricoles, les producteurs forestiers veulent un revenu décent pour leur travail et leurs produits.

Ma plus grande frustration vient du fait que des producteurs qui bénéficient des avantages de la mise en marché collective dans le lait, le sirop, les œufs ou la volaille se mobilisent contre son application dans le bois de sciage résineux. Un peu de cohérence svp!

En temps de coronavirus, il faut s'isoler pour le bien collectif. Pour la mise en marché des produits agricoles, c'est le fait de se regrouper qui apporte les bienfaits et les revenus.

Dans les deux cas, souhaitons-nous un dénouement rapide.

### Avis COVID-19

Compte tenu de la situation qui prévalait au moment de publier, **toutes les dates d'événements ou de formations contenues dans ce numéro méritent d'être vérifiées** auprès des organisateurs avant de vous déplacer. Merci de votre compréhension.

## SOLIDARITÉ AGRICOLE

Périodique produit et publié par la  
Fédération de l'UPA-Estrie  
4300, boulevard Sherbrooke, Québec J1N 2A6  
518 346-8905 (abonnement syndicat)  
Sans frais 1 855 741-8905  
[www.cst.upa.qc.ca](http://www.cst.upa.qc.ca)  
Distribution: fermes familiales de l'Estrie  
Tirage: 2 850 exemplaires soit ce numéro en ligne seulement  
Dépôt légal: 55% 1488-4372  
Prix de vente au public: 4,00\$ (hors taxes)

## ESPACES PUBLICITAIRES

Demandez nos tarifs

## ANNONCEZ VOS ACTIVITÉS

Valéry Martin 819 346-8905  
[vmartin@upa.qc.ca](mailto:vmartin@upa.qc.ca)

Date de tombée: 29 mai 2020  
Date de parution: 15 juin 2020

## DANS CE NUMÉRO :

Réagir avant l'imposition d'une SAP.....3  
Bienvenue à Camille Néron.....5  
Plan de gestion du cerf de Virginie.....6  
Ajustez vos semoirs et planteurs.....11  
S'impliquer selon Daniel Breton.....17

## Bienvenue aux nouveaux membres\*

#	Entreprises	Membres	Production	Syndicat local
1.	9081-4856 Québec inc.	François Picard	Foin	Memphrémagog
2.	9353-8668 Québec inc.	Mario Côté	Porcine et avicole	Des Sources
3.	9399-4960 Québec inc.	Mario Côté	Porcine	Granit
4.	Ariane Aubert-Bonn (la Fée Noisette)		Foin et noix	Haut-St-François
5.	Daniel Boulette et Marie-Josée Godbout		Acéricole	Granit
6.	Christopher Bronson		Bovine, équine, foin	Memphrémagog
7.	Renaud Coulombe		Acéricole, bovine, foin	Frontenac
8.	Cultures ASM SENC (Les)	Antoine, Simon et Maurice Lanctôt	Ovine et foin	Coaticook
9.	Emmanuel Dassylva		Arbres de Noël	Coaticook
10.	André De Boer		Acéricole	Coaticook
11.	Ariane Desjardins (Fleurs et fille)		Horticole	Val-St-François et Sherbrooke
12.	Érablière NSBL SENC	Nicolas et Patrice Bernier	Acéricole	Frontenac
13.	Érably-Bur SENC	Lydia Paradis et Steve Bureau	Acéricole	Frontenac
14.	Ferme Des Rochers SENC	Izabelle Brodowska et Martin Des Rochers	Bovine	Memphrémagog
15.	Ferme et Fôret des Townships SENC	Vanessa Salvatore et Scott Stevenson	Acéricole et avicole	Haut-St-François
16.	Ferme L P T J SENC	Lyne St-Germain et Pierre Junior Boisvert	Foin	Coaticook
17.	Fiducie Sylvie Archambault	Sylvie Archambault et Robert Vincent	Acéricole	Memphrémagog
18.	Manon Gosselin		Acéricole	Frontenac
19.	Mélanie Goulet (Nos Aileux)		Maraîchère	Val-St-François et Sherbrooke
20.	Réjean Goyette et Émilie Viens		Acéricole	Haut-St-François
21.	Dominique Gravel		Bovine et avicole	Haut-St-François
22.	Ghislain Gravel		Acéricole	Val-St-François et Sherbrooke
23.	Jean-Louis Grenier		Acéricole	Haut-St-François
24.	Groupe Ferme des Pignons Verts inc.	Élizabeth Ponton et Richard Lemay	Laitière et bovine	Val-St-François et Sherbrooke
25.	Jocelyne Ravenelle et Mario Carrier SENC		Foin	Val-St-François et Sherbrooke
26.	Matthews Scott (keystone Livestock)		Bovine	Memphrémagog
27.	Régis Morin		Acéricole	Frontenac
28.	Éric Raymond		Horticole	Coaticook
29.	Antoine Simard-Lebrun		Foin	Val-St-François et Sherbrooke
30.	Sucrierie des Vallons SENC	Roxane Turgeon et David Valcourt	Acéricole	Coaticook
31.	Sucrierie Pelletier SENC	Lise Giroux et Pierre Pelletier	Acéricole	Granit
32.	Thierry Thuault		Maraîchère	Frontenac
33.	Vignoble Les Farfelus inc.		Viticole	Val-St-François et Sherbrooke

\*Un nouveau membre est un producteur (nouvelle entreprise) ayant signé volontairement son bulletin d'adhésion depuis la dernière parution.

## Sanctions administratives pécuniaires (SAP)

### Que faire lorsqu'on reçoit un avis de réclamation?

Lise Got, conseillère à l'aménagement du territoire et à la vie syndicale

#### Qu'est-ce qu'une SAP?

La SAP est une mesure à la disposition du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) afin de faire respecter la *Loi sur la qualité de l'environnement* (LQE) ou l'un des règlements qu'elle contient. Le paiement d'un montant d'argent exigé par une SAP est versé au Fonds vert.

Cette mesure s'ajoute aux autres moyens dont le ministère dispose pour exercer efficacement son rôle de surveillance et de contrôle du respect de la LQE et de ses règlements (par exemple, les poursuites pénales pour les infractions graves).

#### L'avis de non-conformité préalable à la SAP

Lorsqu'une infraction est constatée par un inspecteur, un avis de non-conformité est préalablement transmis au contrevenant. Il l'informe de l'infraction constatée et des mesures à prendre pour se conformer.

C'est le temps d'agir! Contactez tout de suite le signataire de l'avis, soyez proactif et recherchez des solutions qui seraient satisfaisantes pour le MELCC.

#### Comment est établi le montant de la SAP?

Si une SAP est imposée, un avis de réclamation d'une SAP est transmis. Le montant à payer est préétabli dans le cadre général d'application des SAP. Il se situe entre 250 \$ et 10 000 \$ qu'il s'agisse d'une personne physique ou morale et selon l'importance de la nature de l'infraction (nature et gravité du manquement, caractère répétitif, comportement et historique environnemental du contrevenant, etc.).

#### Quoi faire lorsqu'on reçoit un avis de réclamation d'une SAP?

Il est important d'ouvrir son courrier et d'entrer en contact avec le signataire de l'avis afin de trouver les correctifs qui peuvent être apportés à la situation d'infraction.

#### Quels sont les recours?

- Le réexamen du dossier : vous pouvez demander un réexamen du dossier dans les 30 jours suivant la signification de l'avis. Vous pourrez présenter des observations et produire des documents pour compléter votre dossier à une autorité administrative distincte de celle qui a signifié la SAP. Attention, les intérêts courent à compter du 31<sup>e</sup> jour suivant l'avis de réclamation. Beaucoup d'information est disponible dans la [foire aux questions](#) du Bureau de réexamen des SAP :
- Le recours au Tribunal administratif du Québec : la décision rendue à la suite du réexamen du dossier peut être contestée devant le Tribunal administratif du Québec dans un délai de 30 jours suivant la notification de la décision du réexamen.

Un [registre des SAP émises](#) est accessible en ligne.



## Suivez les informations sur le COVID-19 en ligne

Valéry Martin, conseillère aux communications

Le Solidarité agricole ne vous sera pas envoyé en papier car l'imprimeur doit fermer; comme toute entreprise jugée non essentielle. N'hésitez pas à le transférer autour de vous car nous n'avons pas tous les courriels des producteurs et des productrices.

De plus, pour vous maintenir au courant des actions de l'Union et pour retrouver les mesures annoncées qui peuvent vous être utiles, cliquez sur l'image COVID-19 sur la page d'accueil du site de l'UPA. [www.upa.qc.ca](http://www.upa.qc.ca).

# Deux nouveaux programmes d'aide à la main-d'œuvre agricole

Camille Néron, conseillère à la main-d'œuvre agricole

## AgriEmploi

Vous souhaitez recruter un travailleur dans votre entreprise, mais ce dernier n'a pas d'expérience dans le domaine? Vous aimeriez lui offrir la possibilité d'être formé à l'aide d'un carnet d'apprentissage? Le programme AgriEmploi est pour vous!

### Quel est l'objectif de ce programme?

Recruter, intégrer et former dans un emploi agricole à l'aide d'un carnet d'apprentissage en milieu de travail.

### Qui sont les personnes visées?

Les personnes possédant peu ou pas de formation ou d'expérience en agriculture et désirant travailler dans une entreprise agricole.

### Quelle est la durée du programme?

6 mois

### Quel est le nombre d'heures de soutien en entreprise?

48 heures de soutien pour recruter, intégrer et former en milieu de travail (2h/semaine)

### Quel est le coût de ce programme?

C'est gratuit! L'employeur recevra un remboursement régressif du salaire de l'employé.

### Est-ce que mon travailleur recevra une certification ou une attestation pour ce programme?

Il recevra une attestation d'expérience et de formation en milieu de travail.



## AGRIfrancisation

Vous avez des employés permanents ou temporaires dans votre entreprise dont la langue maternelle n'est pas le français? Vous aimeriez leur offrir la chance de recevoir des cours de français, et ce, directement dans votre milieu? Le programme AGRIfrancisation est pour vous!



### Quel est l'objectif de ce programme?

Améliorer le niveau de français des travailleurs agricoles.

### Qui sont les personnes visées?

Les employés permanents ou temporaires dont la langue maternelle n'est pas le français.

### Quelle est la durée du programme?

6 mois

### Quel est le nombre d'heures de soutien en entreprise?

40 heures de francisation en milieu de travail sur mesure offertes par un enseignant.

### Quel est le coût de ce programme?

C'est gratuit! L'employeur doit rémunérer le travailleur pendant les heures de cours.

Informez-vous auprès de Camille Néron, conseillère à la main-d'œuvre agricole, Centre d'emploi agricole de l'Estrie au 819 346-8905, poste 124 ou à [cneron@upa.qc.ca](mailto:cneron@upa.qc.ca).

# Toute une arrivée en poste pour Camille Néron!

Diane Lacroix, directrice régionale

Arrivée juste avant la crise du Coronavirus, en remplacement de Valérie Giguère pendant son congé de maternité, Camille Néron n'a pas eu le temps de s'ennuyer. Titulaire d'un baccalauréat en orientation de l'Université de Sherbrooke, elle occupe maintenant le poste de conseillère en main-d'œuvre agricole. Camille Néron s'occupe du recrutement de vos employés et vous aide dans vos demandes de travailleurs étrangers temporaires (TET).

Camille possède une expérience en employabilité des personnes immigrantes et connaît les besoins du milieu agricole. Elle gère une petite entreprise en plus d'avoir l'expérience du service à la clientèle. Son dynamisme et sa polyvalence lui sont très utiles dans ce mandat qui a démarré sur les chapeaux de roue.



Vous pouvez joindre Camille Néron, responsable du Centre d'emploi agricole de l'Estrie, au 819 346-8905, poste 124 ou à [cneron@upa.qc.ca](mailto:cneron@upa.qc.ca).

## Outils GRH

### La paie des travailleurs agricoles

Savez-vous que plusieurs outils sont à votre disposition pour vous aider dans la gestion de vos ressources humaines? Voici un document très utile qui traite de la Paie des travailleurs agricoles et vous explique ce que vous devez savoir sur les normes du travail, sur la rémunération ainsi que sur les déductions et modalités qui s'appliquent à vos salariés. À titre d'exemple, voici ce que vous pouvez trouver dans cette fiche :

#### Les normes du travail

##### Cinq éléments à prendre en compte pour respecter la Loi sur les normes du travail au Québec :

#### 1 Le paiement du salaire

L'employeur a un mois pour remettre au salarié sa 1<sup>re</sup> paie. Par la suite, le salaire doit être versé à intervalles réguliers ne pouvant dépasser 16 jours. Si le jour de paye tombe un jour férié et chômé, le salaire doit être versé le jour ouvrable précédent.

##### Taux général du salaire minimum :

☛ Pour vérifier le taux général du salaire minimum ou les taux au rendement pour les cueilleurs de fraises et de framboises, consulter le site de la [Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail](#).

#### 2 La présence au travail

**Le salarié est considéré au travail et doit être payé :**

1. quand il est sur les lieux du travail, prêt à travailler, mais obligé d'attendre qu'on lui donne du travail;
2. pendant les pauses accordées par l'employeur;
3. durant des déplacements exigés par l'employeur;
4. pendant une période d'essai ou de formation exigée par l'employeur.

Lorsqu'un salarié se présente au travail et finalement ne travaille pas ou travaille moins de 3 heures, il a droit à une indemnité égale à 3 heures de son salaire habituel.

**Exemple :** L'employé se présente au travail et après 1 heure, la pluie rend la poursuite de la journée impossible. L'employeur doit alors payer l'équivalent de 3 heures travaillées.

Où peut-on se procurer ce document?

1. Sur le site Internet d'AGRIcarrières. À l'onglet Publications, cliquez sur [Coffre à outils](#).
2. Auprès de Camille Néron conseillère en main-d'œuvre agricole à [cneron@upa.qc.ca](mailto:cneron@upa.qc.ca).

## Faune

# Le nouveau plan de gestion du cerf de Virginie est en place

Mariane Paré, agr., conseillère à la vie syndicale

Un nouveau plan de gestion du cerf de Virginie est en place au Québec pour 2020 à 2027. Il tient compte de la diminution du nombre de chasseurs, de l'augmentation du nombre de cerfs et des risques de maladie.



### En résumé :

- Récolte possible de 2 cerfs par chasseurs (2 zones différentes);
- Partage possible du permis de cerf sans bois avec la famille immédiate;
- Appâtage autorisé seulement du 1<sup>er</sup> septembre au 30 novembre;
- Interdiction d'utiliser de l'urine naturelle de cerf.

Vous trouverez tous les détails sur le [site](#) du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP).

La déprédation du cerf demeure un sujet difficile à revendiquer malgré de nombreuses représentations auprès du MFFP. Il faudra utiliser les nouvelles modalités du plan de gestion qui prévoit un tirage au sort pour les cerfs sans bois (femelles).

### Tirage au sort

La période des inscriptions pour le tirage au sort du permis de cerf sans bois et du permis de 1<sup>er</sup> abattage n'est pas encore identifiée. Surveillez le site de la [SEPAQ](#) de la mi-mai à la mi-juin. La SEPAQ gère les tirages au sort pour le MFFP.

Un projet de déprédation utilisant les outils de ce nouveau plan de gestion est en cours. Trois groupes de terres agricoles ont été identifiés et le MFFP y a inventorié le cheptel de cerfs. À l'automne 2020 et 2021, un plan de pression de chasse sera mis en place afin de prélever des femelles. La densité du cheptel sera réévaluée par la suite.

## Santé psychologique

Johanick Riendeau, répondante en formation agricole et conseillère à la vie syndicale

La santé physique et la santé psychologique sont très importantes pour la Fédération de l'UPA-Estrie. C'est pourquoi le Collectif en formation agricole de l'Estrie en collaboration avec la Fédération se fait un point d'honneur d'offrir chaque année une ou plusieurs formations en prévention du suicide.

La formation *Agir en sentinelle pour la prévention du suicide — déclinaison agricole* a été offerte, au fil des années, à des dizaines de participants. Pour tous ceux et celles n'ayant pas eu l'occasion de participer à cette formation et qui aimeraient devenir un vecteur de changement en matière de santé psychologique, veuillez contacter Johanick Riendeau, répondante en formation agricole au [rfaestrie@upa.qc.ca](mailto:rfaestrie@upa.qc.ca) au 819 346-8905, poste 114.

La prochaine formation aura lieu le **28 mai** de 9 h à 16 h au bureau de la Fédération de l'UPA-Estrie.

Pour toutes urgences, veuillez contacter JEVI au 819 564-1354. C'est plus que crucial de briser les tabous!



120, 11<sup>e</sup> Avenue Nord, Sherbrooke  
Administration : 819 564-7349  
[www.jevi.qc.ca](http://www.jevi.qc.ca)

Centre de prévention du suicide - Estrie

**SERVICES GRATUITS**  
offerts aux personnes suicidaires, à leurs proches  
et aux personnes endeuillées à la suite d'un suicide.

**INTERVENTION**  
sans frais : 1 866 APPELLE (1 866 277-3553)

## Reconnaissance des acquis et des compétences

# Convertir ton expérience en diplôme, C'EST GAGNANT!

Laurie-Anne Dubeau, conseillère à la vie syndicale  
Angel Buzzell, conseillère RAC



Avez-vous déjà installé la tubulure d'une érablière? Avez-vous déjà prodigué des soins à des animaux sur une ferme? Avez-vous déjà effectué l'entretien estival d'un jardin? Avez-vous acquis d'autres compétences au travail ou à la maison? Si la réponse est oui, faites reconnaître votre expérience, c'est gagnant!

Avec la reconnaissance des acquis et des compétences (RAC), vous n'avez pas à réapprendre ce que vous savez déjà ni à refaire, dans un contexte scolaire formel, des apprentissages que vous avez déjà réalisés.

En plus de donner une valeur officielle à votre expérience, la RAC vous permet d'obtenir un diplôme d'études professionnelles en agriculture qui donne droit à la prime à l'établissement! Celle-ci s'élève à 20 000 \$ pour l'établissement de la relève à temps plein et à 10 000 \$ pour l'établissement de la relève à temps partiel.

### Programmes agricoles offerts en RAC

Abattage manuel et débardage forestier • Aménagement de la forêt • Horticulture et jardinerie  
Production acéricole • Production animale • Production horticole • Travail sylvicole

Entamez vos démarches dès maintenant! Contactez : Angel Buzzell au 819-342-3295, [Angel.Buzzell@cshc.qc.ca](mailto:Angel.Buzzell@cshc.qc.ca)

## Concomitance

# Obtenir son DEP et son DES en même temps, C'EST POSSIBLE!

Félicitations au groupe de production animale concomitant 2018-2020, qui a complété sa formation DEP-DES avec succès!

La concomitance est une belle formule pour obtenir une formation axée sur la pratique tout en complétant son diplôme d'études secondaires (DES).

Comment ça marche? La première année, ces jeunes complétaient leur formation secondaire deux jours par semaine et les trois autres jours, ils étaient en formation au Centre de formation professionnelle (CRIFA).

Pour compléter leur diplôme, ils reviennent pour une deuxième année au CRIFA où ils sont des élèves à temps plein au DEP jusqu'à la fin février. La formation inclut des travaux pratiques à la ferme dans les productions suivantes : laitière, de bovins de boucherie et équine. Deux périodes de stage dans les entreprises de la région sont aussi au programme.

À la Commission scolaire des Hauts-Cantons, le programme acériculture est aussi offert en concomitance au CRIFA, de même que tous les programmes offerts à la Maison familiale rurale (MFR) du Granit qui se distingue également par une alternance stage-études et un internat.

Informez-vous sur la concomitance au CRIFA, contactez : Annick Roy au 819-849-9588, poste 1306

Informez-vous sur la concomitance à la MFR, contactez : Secrétariat de la MFR au 819-583-5910, poste 1600





SE FORMER  
EN SAVOIR PLUS

## UNE PRODUCTRICE DE BOVINS S'INTÉRESSE À D'AUTRES PRODUCTIONS

Sylviane Bégin, productrice de bovins, a pris la relève de la ferme familiale. Curieuse de nature, elle aime découvrir, expérimenter et s'intéresser à d'autres productions. « Parce qu'avec du bon boeuf, ça prend une bonne sauce! », lance Sylviane à la blague. Elle a participé, entre autres, au cours sur la production de champignons affiché sur U+.

*« Les formations données par le Collectif en formation agricole de l'Estrie permettent de s'intéresser à des cultures émergentes et différentes de notre production principale. Comme les coûts de formation sont faibles, cela me permet de tester mon intérêt envers une production avant de me lancer et m'évite des mauvaises surprises. En plus, le SYRAE offre un rabais de 50 % à la relève pour prendre des cours, c'est une bonne motivation! »*

- Sylviane Bégin, Ferme la Paysanne, Bury

Maintenir ses connaissances à jour grâce à la formation, c'est une pratique d'affaires stratégique! Osez découvrir ce qu'U+ peut vous apprendre!



FORMATIONS  
EN LIGNE



FORMATIONS  
EN REGION



PLATEFORME DE  
WEBINAIRES

**UPA**  
POUVOIR NOURRIR  
POUVOIR GRANDIR  
L'Union des producteurs agricoles

COLLECTIFS RÉGIONAUX EN  
FORMATION AGRICOLE



uplus.upa.qc.ca



Plusieurs formations s'ajoutent en cours d'année!

Consultez l'offre et inscrivez-vous en ligne sur [uplus.upa.qc.ca](http://uplus.upa.qc.ca)  
ou par téléphone auprès de Julie Moreau au 819 346-8905, poste 138.

**GESTION D'UNE ENTREPRISE AGRICOLE**

Titre du cours	Durée	Lieu	Date de début	Coût*
Attestation d'études collégiales (AEC) – Gestion d'une entreprise agricole		Cégep de Sherbrooke – Détails à venir		
Reconnaissance des acquis et des compétences (RAC)		Information : Angel Buzzel, conseillère pédagogique <a href="mailto:angel.buzzell@cshc.qc.ca">angel.buzzell@cshc.qc.ca</a>   819 342-3295		
<b>Nouveau</b> Mieux se vendre sur le web ; apprenez les bases des communications et du marketing numérique REPORTÉ	6 h	Sherbrooke	6 avril	25 \$
Agir en sentinelle pour la prévention du suicide- Déclinaison agricole	7 h	Sherbrooke	28 mai	Gratuit
<b>Nouveau</b> Marketing agroalimentaire	12 h	En ligne	7-14-21 et 28 avril	137,97 \$
<b>Nouveau</b> Comptabilité intermédiaire	20 h	En ligne	En tout temps	40 \$
Hygiène et salubrité		Plusieurs dates et lieux		

**AGROENVIRONNEMENT**

Titre du cours	Durée	Lieu	Date de début	Coût*
Utilisation des pesticides en milieu agricole et dans les bâtiments de ferme	12 h	Coaticook	En ligne	520 \$
Utilisation des pesticides en milieu agricole – spécialisation CD-4 et CD-8	6 h	Coaticook	Détails à venir	À venir

**FORESTERIE**

Titre du cours	Durée	Lieu	Dates	Coût*
Abattage d'arbres contrôlé (avec ou sans certification de la CNEST)	16 h	Coaticook	9 et 16 ou 17 mai 6 et 13 ou 14 juin	425 \$
Implantation d'une forêt nourricière	6 h	Lac-Mégantic Orford	23 et 30 ou 31 mai 14 juin	43 \$/145 \$

**PRODUCTION MARAÎCHÈRE ET VÉGÉTALE**

Titre du cours	Durée	Lieu	Dates	Coût*
<b>Nouveau</b> Pisciculture et horticulture : l'essentiel pour penser sa ferme aquaponique REPORTÉ	7 h	Sherbrooke	7 avril	43 \$/140 \$
<b>Nouveau</b> Gestion post-récolte en maraîchage biologique diversifié REPORTÉ	7 h	Sherbrooke	14 avril	56 \$/185 \$
Production de champignons en champs REPORTÉ	7 h	Ulverton St-Camille	22 avril 24 avril	50 \$/135 \$

**FORMATIONS EN LIGNE et WEBINAIRES**

Plus d'une quarantaine offertes en tout temps sur l'U+

Titre du cours	Durée	Lieu	Dates	Coût
Comment réussir sa transition biologique	2 h	-	-	Gratuit
Formation itinérante : Protégez vos cultures, protégez votre santé	2 h	-	-	Gratuit
Sécheresse et excès d'eau : Comment gérer le sol en climat futur	2 h	-	-	Gratuit
Le marché des grains à la veille de la récolte	1 h	-	-	Gratuit
Les dangers des gaz d'ensilage	1 h	-	-	Gratuit
La contribution des technologies agricoles au service de la performance environnementale	2 h	-	-	Gratuit

\* coût producteur / coût non-producteur



Les membres du Syndicat de la relève agricole de l'Estrie ont droit à un rabais de 50 % (jusqu'à concurrence de 100 \$ par année) sur les formations.

Avec la participation financière de :



## Dix-sept ententes signées!

Lyne Desnoyers, agr., agente régionale L'ARTERRE



L'ARTERRE a permis la signature de 17 ententes dans six des sept territoires de l'Estrie en moins de deux ans de service. Cette excellente collaboration entre l'UPA et les MRC a permis l'établissement de sept nouvelles entreprises et la pérennisation de trois autres. À ce jour, 100 visites de jumelage ont été organisées entre candidats aspirants-agriculteurs et propriétaires afin de susciter des maillages. Six ententes sont en cours de négociation.

Touchant les productions laitière, maraîchère, de petits fruits, pomicole, bovine, apicole et horticole, les jumelages réalisés sur le territoire de l'Estrie sont représentatifs de la diversité agricole et agroalimentaire de la région. Au Québec, on célèbre 46 jumelages réussis et près d'une trentaine d'autres sont en négociation.

COVID-19 oblige, le service est au ralenti. Aucune entrevue d'adhésion ne peut être faite, en personne du moins. Certaines visites de jumelage sont sur la glace. Mais le travail se poursuit. Deux visites de jumelage ont pu être réalisées pour l'aspirant à la recherche d'un vignoble, présenté dans le *Solidarité agricole* de janvier dernier. Voici trois solides candidatures pour qui nous tenons vraiment à trouver un lieu où s'établir :

### CANDIDAT PARFAIT POUR REPRISE OU ACHAT

- Jeune homme sérieux, gradué en GTEA, qui veut s'établir en agriculture. Venant du milieu agricole, je tiens à y rester. Je suis à la recherche d'un propriétaire qui a besoin d'une relève motivée et pleine d'entrain ou encore d'un agriculteur qui souhaite vendre ses terres. Je projete de faire du **foin commercial** de grande qualité, donc une terre d'au minimum 15 hectares serait nécessaire pour y arriver. Ne faisant pas partie des heureux élus qui ont pu reprendre la ferme familiale, je vous offre la chance de vendre votre entreprise à un jeune qui en permettra la continuation. Avec maison ou droit de construire. À 30 minutes de l'autoroute.

### REPRENDRE UNE ÉRABLIÈRE

- Jeune couple passionné d'acériculture voulant prendre les rênes d'une cabane à sucre en Estrie. Nous souhaitons trouver une érablière en fonction, avec contingent pour réaliser notre projet de vie. Nous désirons travailler avec un propriétaire d'une sucrerie, fier de ce qu'il a accompli et qui a à cœur la pérennité de son entreprise. Nous sommes ouverts à l'achat ou au transfert progressif. Avec ou sans résidence.

### DÉMARRER UNE FERME BRASSICOLE

- Nous sommes une famille de 2 adultes et 2 enfants désirant nous installer en campagne. Nous cherchons une superficie d'au moins 4-5 hectares, afin de cultiver des arbustes fruitiers tels que: framboise, sureau, cerise griotte et argousier. Ces fruits seront valorisés entièrement à la microbrasserie connexe, directement sur place. Nous sommes diplômés de l'ITA de St-Hyacinthe et lui est diplômé en technique de production en microbrasserie de Jonquière. Notre projet de ferme brassicole permettra d'aller au bout de notre idée, celle de créer notre propre entreprise avec des récoltes de grande qualité qui serviront à créer un produit final des plus audacieux.

Pour en savoir plus sur le service L'ARTERRE ou sur les autres candidats en recherche d'un lieu pour s'établir, visitez le site [www.arterre.ca](http://www.arterre.ca) ou communiquez avec Lyne Desnoyers à [ldesnoyers@upa.qc.ca](mailto:ldesnoyers@upa.qc.ca) ou 819 346-8905, poste 136.

# Entretien et ajustement des semoirs et planteurs : un incontournable!



Francis Boivin, enseignant, Centre de formation professionnelle de Coaticook (CRIFA)

Daniel Breton, agr., Club agroenvironnemental de l'Estrie

La préparation des outils de travail du printemps est d'une importance cruciale pour la réussite de vos semis. Le semoir (ou le planteur) est, sans nul doute, l'outil de travail le plus important. Plusieurs pièces mécaniques composent cette machinerie qui n'est utile que quelques jours par année, mais dont l'usure est rapide due au type de travail.

Voici, dans le tableau suivant, un résumé des principales recommandations abordées lors de notre atelier sur les semoirs qui a eu lieu au CRIFA le 5 mars dernier. Cet évènement, fort apprécié par les participants, fut organisé par le Club agroenvironnemental de l'Estrie.

Pièces d'équipement à vérifier	Semoir à grain/soya	Planteur maïs/soya
<b>Attelage</b> : Mettre à niveau en ajustant la barre de tire du tracteur ou en modifiant la hauteur de la « main d'attelage ». Les unités de semis devraient être parallèles au sol (planteur).	X	X
<b>Pneu</b> : Vérifier la pression (recommandations du fabricant). C'est important pour atteindre la population voulue.	X	X
<b>Système d'air (vacuum ou poussée)</b> : Avoir une pression stable, lors du semis, celle-ci se stabilise après environ 35 pieds de semis.	Certains semoirs	X
<b>Unités de semis</b> : Vérifier l'espacement requis entre les unités 5, 6, 7.5 ou 30 pouces.	X	X
<b>Chasses-résidus</b> : Vérifier le roulement des pièces mobiles et leur ajustement (si présents).		X
<b>Roues de profondeur (gauge wheel)</b> : Vérifier son ajustement versus le disque de semis. En général, elle doit frotter légèrement, mais elle doit tourner librement.	Certains semoirs	X
<b>Disque de semis</b> : Ajuster la hauteur du disque versus la pointe de tassement. Vérifier la facilité de roulement des pièces mobiles. Vérifier le diamètre des disques. En général, on ne dépasse pas un pouce d'usure, mais on voit aussi ½ pouce (voir guide du fabricant). Vérifier la zone de contact des disques d'un planteur à maïs, par exemple : 1 ½ à 2 ½ ou un écartement de 1/16 de pouce.	X	X
<b>Pointe de tassement</b> : Vérifier l'usure de la pointe. Elle forme le sillon où la semence se dépose. La forme en V doit avoir la bonne profondeur et la bonne ouverture pour permettre à la semence d'atteindre la position désirée.	X	X
<b>Roues de rehaussement</b> : Vérifier le diamètre et le roulement et vérifier l'ajustement de la hauteur et de la pression.	Certains semoirs	X
<b>Roues de fermeture (closing wheel)</b> : Vérifier le roulement, qu'il y ait une pression uniforme et l'alignement des roues de fermeture versus les disques de semis.	Certains semoirs	X
<b>Tube de descente (seed tube)</b> : Vérifier l'usure au bout du tube, nettoyer les capteurs de population et vérifier le filage et les connexions électriques.	Certains semoirs	X

Une lecture du guide du fabricant vous permettra de bien faire le tour de votre équipement. Vous pouvez aussi vous référer à votre concessionnaire pour avoir plus de détails.

Vous avez manqué l'atelier sur les semoirs et vous aimeriez qu'il y en ait un organisé dans votre région? Contactez le Club agroenvironnemental de l'Estrie au 819 820-8620 ou à [club-info@cae-estrie.com](mailto:club-info@cae-estrie.com).

## Découvrez la production de viande de pâturage

Vous êtes curieux d'en savoir plus sur la production de viande de pâturage? Huit vidéos captées lors de la Journée d'information sur la production de viande de pâturage du 14 novembre 2019 sont maintenant accessibles à la consultation en ligne.

À ne pas manquer :

- Porcs au pâturage et bœufs à l'herbe : deux témoignages de producteurs d'ici,
- Conférence d'un parasitologiste sur le contrôle intégré des parasites,
- Présentation d'Holos, un logiciel d'évaluation des émissions de GES.

**En primeur, voyez les quatre présentations en français de celui que l'on considère comme « le père de la production d'animaux à l'herbe », M. Joel Salatin, auteur, éditeur du Stockman Grass Farmer et propriétaire de la ferme Polyface.**

Consultez la chaîne *YouTube* du MAPAQ dès aujourd'hui : [youtube.com/mapaquebec](https://youtube.com/mapaquebec)

## Lancement d'un guide de production

Un guide sur la culture et la production des arbres de Noël est maintenant disponible en version numérique. L'objet premier de cet ouvrage de référence est de transmettre les connaissances les plus récentes tant aux producteurs qui démarrent leur entreprise qu'aux exploitants qui sont en activité depuis des années. La publication de ce guide, composé de 22 fiches, est le fruit de l'effort collectif d'auteurs et de producteurs engagés dans le secteur depuis de nombreuses années.



Consultez le guide dans l'onglet *Horticulture ornementale - arbre de Noël* du site [agrireseau.net](http://agrireseau.net)

## Mouvement de personnel à la Direction régionale

Dans les derniers mois, trois nouvelles personnes se sont jointes à l'équipe de la Direction régionale de l'Estrie du MAPAQ. N'hésitez pas à communiquer avec elles au besoin!

**Chloé Boucher-Ravenhorst**, ingénieure et agronome

Conseillère en génie agroenvironnemental

819 820-3001, poste 4361

[chloe.boucher-ravenhorst@mapaq.gouv.qc.ca](mailto:chloe.boucher-ravenhorst@mapaq.gouv.qc.ca)

**Martin d'Amours**, agronome

Conseiller en production animale

819 820-3001, poste 4365

[martin.damours@mapaq.gouv.qc.ca](mailto:martin.damours@mapaq.gouv.qc.ca)

**Geneviève Régimbald**, agronome

Conseillère en grandes cultures et en santé des sols

819 820-3001, poste 4302

[genevieve.regimbald@mapaq.gouv.qc.ca](mailto:genevieve.regimbald@mapaq.gouv.qc.ca)

# Planter davantage d'arbres feuillus sur les fermes devant l'incertitude climatique

*Benoit Truax, Ph.D., Daniel Gagnon, Ph.D., Julien Fortier, Ph.D., et France Lambert, M.Sc.*

*Fiducie de recherche sur la forêt des Cantons-de-l'Est*

Abritant une grande biodiversité, la forêt feuillue a une importance capitale pour la conservation des ressources (faune, flore, eau), les activités récréatives, la cueillette de produits forestiers non ligneux et la production de bois. Toutefois, plusieurs facteurs (déboisement, surexploitation, introduction d'insectes ravageurs et de champignons pathogènes, changements climatiques) ont mené à un appauvrissement de la diversité et de la qualité des feuillus nobles dans le sud du Québec. Si rien n'est fait, cette tendance pourrait s'alourdir dans les années à venir. Une partie de la solution se trouve certainement sur les fermes, car nombreuses sont les possibilités pour y intégrer divers feuillus nobles (bandes riveraines, coulées, haies brise-vent, boisés, friches). Plusieurs espèces bénéficient des sols fertiles et humides rencontrés en zone riveraine agricole, dont le chêne à gros fruits, le chêne bicoloré, le noyer noir et le micocoulier occidental (famille de l'orme) qui produisent des noix ou des fruits comestibles. Le tilleul, une espèce mellifère, l'érable noir, le chêne des marais et le caryer cordiforme pourraient également trouver refuge en bordure des ruisseaux de ferme. Par ailleurs, les jeunes boisés dégradés et les friches arbustives constituent des environnements propices pour le chêne rouge, le chêne blanc, le tilleul et les caryers. Alors pourquoi opter pour l'épinette blanche, une espèce sensible à la chaleur et à la sécheresse, et donc, vulnérable aux changements climatiques anticipés pour le sud du Québec?

## Des projets pilotes en cours avec neuf espèces de feuillus nobles

Afin d'accroître le succès de plantation, il est primordial de mieux comprendre quels sont les facteurs (climat, sol, environnement de plantation) qui influencent la survie et la croissance des différents feuillus nobles. En partenariat avec des propriétaires agricoles et forestiers, nous développons depuis 2018 un réseau de plantations avec neuf feuillus nobles (chênes blancs, rouges et à gros fruits; caryers cordiformes et ovales; noyer noir; tilleul d'Amérique; érable à sucre et micocoulier occidental). Sur chaque site, toutes les espèces sont plantées dans une prairie ou une friche herbacée et dans une trouée forestière. Les arbres sont tous protégés du cerf alors que le paillis de plastique et les gaines anti-rongeurs ne sont utilisés qu'en champ. Près de 20 sites localisés en Montérégie, en Estrie, au Centre-du-Québec et dans Chaudière-Appalaches feront partie du réseau qui couvre un vaste gradient climatique et de fertilité des sols. Sur deux fermes estriennes (Ferme Fernand et Ginette Breton à Brompton et Ferme Bovi-Suisse à Stratford), les neuf feuillus nobles seront également plantés, en 2020, le long de fossés agricoles. Dans ces bandes riveraines, des rangs de peupliers hybrides et de feuillus nobles s'alterneront à tous les 5 m, ce qui permettra à une excavatrice d'accéder aux fossés agricoles en cas de besoin. Les peupliers créeront rapidement une structure arborescente et de la biomasse tout en favorisant la croissance en hauteur des feuillus nobles.

## Faciliter l'adoption des pratiques agroforestières en contexte de changements climatiques

Une bande riveraine boisée peut générer de nombreux services environnementaux (séquestration du carbone atmosphérique, réduction de la pollution diffuse, stabilisation des berges, ombrage pour les cours d'eau et le bétail, corridors fauniques, habitats pour les pollinisateurs, brise-vent, production de noix et de bois). Il est donc impératif de prioriser le boisement des zones riveraines, incluant celles des fossés agricoles, afin de créer des agroécosystèmes diversifiés, multifonctionnels et résilients face aux changements climatiques. Toutefois, sans un appui financier et technique substantiel, il sera difficile d'implanter des systèmes agroforestiers riverains à grande échelle. À cet effet, les producteurs agricoles devraient avoir un accès privilégié aux plants produits par les pépinières provinciales. Le Fonds vert du Québec ne serait-il pas le véhicule financier idéal pour appuyer tous les propriétaires agricoles?



Chênes à gros fruits de 10 ans en bande riveraine  
Ferme Carocel, Brompton. Photo : Daniel Gagnon

Information : Benoit Truax, Ph. D. [btruax@frfce.qc.ca](mailto:btruax@frfce.qc.ca) ou 819 821-8377

## Marcel Blais, nouveau président des Producteurs de lait de l'Estrie

Mariane Paré, agr., conseillère à la vie syndicale



Depuis l'assemblée générale tenue lundi dernier, Marcel Blais, qui a œuvré 8 ans comme vice-président des Producteurs de lait de l'Estrie, a été élu président. Soulignons également l'élection de Douglas Morrison à la vice-présidence et de Karine Moreau à la 2<sup>e</sup> vice-présidence.

Bruno Letendre présidait les Producteurs de lait de l'Estrie depuis 2002 et les Producteurs de lait du Québec depuis 8 ans. Il prend une retraite bien méritée après tout le travail accompli. Il aura assurément laissé sa marque dans l'histoire des producteurs laitiers. Merci Bruno!



Bruno Letendre

Marcel Blais

De plus, dans le cadre de l'Assemblée générale annuelle des Producteurs de lait de l'Estrie, les 10 gagnants du concours Lait'Xcellent ont été dévoilés. Rappelons que ce concours honore les producteurs qui se sont distingués pour la qualité exceptionnelle de leur lait.

Nom de la ferme	Rang
Teebrook Farm enr	1
Ferme Turcotte enr.	2
Ferme Filiale St-Ludger inc.	3
McKinven Callum	4
Ferme Jovigny inc.	5
Ferme Fontaina SENC	6
Boisvert Yves	7
Ferme Morine	8
Ferme Javie inc.	9
Bombardier Daniel & Johanne	10



## Groupe conseil agricole de l'Estrie

La référence en gestion agricole depuis 40 ans!

**Vous êtes inscrit au programme de subvention pour le bien-être animal ou l'efficacité énergétique?**  
**Vous avez un plan d'action à déposer?**  
**Nous pouvons vous aider!**

Prenez rendez-vous dès maintenant avec notre personnel pour discuter de votre projet, en évaluer la rentabilité et planifier son impact sur votre entreprise.

**Le Groupe conseil agricole, c'est aussi :**

- Planification d'investissements;
- Transfert de ferme;
- Relance d'entreprises;
- Analyses comparées;
- Suivi personnalisé;
- et bien plus encore!



**Contactez-nous!**

819 849-7433  
[gcaestrie@gcaq.ca](mailto:gcaestrie@gcaq.ca)  
 125, rue Morgan, bureau 133



Douglas Morrison et James Johnston de la ferme Teebrook Farm de Melbourne

# Le marché des grains en période d'incertitude

Dominique Desautels, conseillère à la vie syndicale



Le marché des grains traverse une période de grande incertitude en ce moment. Qui aurait pu croire qu'un virus microscopique aurait cet effet? On doit se rendre à l'évidence que les effets de la pandémie de COVID-19 se font sentir. L'inquiétude suscitée par la propagation du virus a fait chuter les marchés boursiers. La Bourse de Chicago, sur laquelle s'alignent les prix du grain, n'a pas fait exception. D'autre part, une première entente entre les États-Unis et la Chine a été signée en janvier. Cette entente stipule que la Chine s'engage à augmenter ses achats de produits agricoles de 32G \$ par rapport à l'année 2017. Toutefois, même si cette entente ne contient pas d'engagements chiffrés pour les grains, la Chine reprend ses achats de grains de façon modeste.

Il ne faut pas oublier notre propre guerre commerciale avec la Chine, amorcée quand le Canada a fait arrêter la dirigeante de la compagnie de télécommunications Huawei. Si la Chine a levé l'embargo sur le porc canadien, en raison de la pénurie de porcs sur son sol à la suite de l'épidémie de peste porcine africaine, ses besoins en grains ne sont pas si urgents et les sources d'approvisionnement sont diversifiées. De fait, la Chine n'achète pas énormément de soya canadien et les exportations de canola vers la Chine sont toujours interrompues. De plus, alors que les agriculteurs américains ont reçu du soutien financier de leur gouvernement pour contrer la baisse des prix dans le soya, les agriculteurs canadiens attendent toujours une réponse favorable d'Ottawa à leurs demandes en ce sens. Pourtant, même si le prix du soya semble amorcer une légère remontée, on évalue que la guerre commerciale entre la Chine et les États-Unis, ainsi que l'embargo de la Chine sur certains produits canadiens dont les grains, a fait perdre en moyenne 100 000 \$ de revenus par ferme.

La pandémie du coronavirus va-t-elle s'intensifier? La Chine va-t-elle respecter ses engagements commerciaux et reprendre les achats de soya américain? La crise politique entre le Canada et la Chine va-t-elle se résoudre? Selon l'évolution des différents dossiers chauds, la tendance des prix pourrait basculer du côté baisser, ou haussier. Les producteurs sont donc appelés à être particulièrement vigilants au cours des prochaines semaines dans leurs décisions de commercialisation. Afin de vous aider à prendre les meilleures décisions pour votre entreprise, suivez les mises à jour et les analyses de l'équipe des Producteurs de grains du Québec au [www.pgq.ca](http://www.pgq.ca).

## Forum sur les besoins en recherche dans le secteur des grains

Le 30 janvier dernier avait lieu le Forum sur les besoins en recherche dans la production de grains. Réunissant à la fois des producteurs agricoles, des chercheurs et des intervenants dans le domaine de la recherche, cette journée de réflexion avait pour objectif d'orienter les décideurs des programmes d'appui à la recherche et de sensibiliser les chercheurs aux besoins des producteurs en termes de connaissances et de transfert de celles-ci. Huit domaines de recherche ont été abordés durant la journée : la génétique, la régulation des cultures, la phytoprotection, l'agriculture de précision, l'économie, la qualité des grains, le numérique en agriculture et en développement durable et la biodiversité. Pour chaque thème, les producteurs agricoles étaient invités à faire part de leurs besoins afin de parfaire leurs connaissances, tandis que les professionnels de la recherche étaient appelés à contribuer à la réflexion en indiquant s'ils connaissaient des chercheurs qui travaillent dans ces domaines de recherche ou si des travaux sont en cours. Il est aussi ressorti de cette journée que, peu importe le domaine de recherche, la rentabilité et la viabilité économique de la ferme doivent être prises en considération.

## Du sang neuf au conseil d'administration des Producteurs de grains de l'Estrie

Lors de son assemblée générale annuelle, tenue le 5 février dernier, les Producteurs de grains de l'Estrie ont modifié leurs règlements généraux afin d'inclure au conseil d'administration un poste réservé à la relève agricole. C'est donc avec plaisir que nous accueillons Benjamin Boivin, un jeune producteur de la région de Coaticook. Bienvenue dans l'équipe Benjamin!

- Si les changements provoqués par la Covid-19 sont source de stress.
- Si vous avez besoin d'aide pour vous ou pour un proche.

Les travailleuses de rang d'Au cœur des familles agricoles sont disponibles par téléphone ou par tout moyen numérique de communication.

**Service gratuit et confidentiel : 450 768-6995**



## Prime BIO pour les producteurs de bovins de réforme et veaux biologiques

Saviez-vous que vous pouviez obtenir une prime BIO pour vos bovins de réforme et veaux biologiques? Le montant de la prime dépend, entre autres, du poids de l'animal. La mise en marché se fait en trois étapes :

1. CONTACTER votre organisme de certification pour recevoir votre certificat d'entreprise biologique à jour, ainsi que la liste des animaux admissibles ou le certificat d'identification de chaque animal (selon le certificateur).
2. S'INSCRIRE à l'Agence de vente BRVL et fournir vos documents de certification bio à jour.
3. APPELER l'Agence de vente BRVL le plus tôt possible avant la livraison des animaux, un numéro de confirmation vous sera fourni. L'inscription se fait selon l'ordre d'appel et la demande des acheteurs.

Pour obtenir plus d'information : Agence de vente BRVL au 450 679-0540, poste 8482, courriel [agencebrvl@upa.qc.ca](mailto:agencebrvl@upa.qc.ca).

## Règlement sur la santé animale - transport

Rappel - Le 20 février 2020 entré en vigueur les nouvelles exigences du *Règlement sur la santé animale - chapitre XII - transport*. Le tableau de droite rappelle les exigences en termes d'intervalles de repos, d'alimentation et d'abreuvement.

Pour vous aider à comprendre les nouvelles exigences, l'Agence canadienne d'inspection des aliments a produit des [feuilles d'information](#) que vous pouvez télécharger.

Vous avez des questions? Contactez Nathalie Côté des Producteurs de bovins du Québec au 450 679-0540, poste 8460.

Espèce et catégorie	Nouvel intervalle	Intervalle actuel
Animaux fragilisés	12 h	s. o.
Bovins à viande et bovins laitiers et autres ruminants adultes pouvant être exclusivement nourris de foin et de céréales	36 h	48 h
Ruminants trop jeunes pour être exclusivement nourris de foin et de céréales	12 h	18 h

## S'éclairer en toute conformité dans la Réserve de ciel étoilé

Lise Got, conseillère à l'aménagement et à la vie syndicale

Les MRC du Haut-Saint-François, du Granit et la Ville de Sherbrooke se sont dotées d'un règlement relatif à l'éclairage extérieur qui vise à mieux protéger la Réserve internationale de ciel étoilé du Mont-Mégantic.

Pour les fermes situées dans ces secteurs, il s'agit de remplacer progressivement nos bonnes vieilles sentinelles qui ne peuvent plus être installées, par des modèles plus écoénergétiques et conformes à la réglementation.

La MRC du HSF, en collaboration avec la Réserve, offre à titre indicatif une liste de luminaires qui peuvent être installés en respect de la réglementation. La catégorie « routier et stationnement » se prête bien à l'éclairage des cours de ferme et au remplacement des sentinelles.

La [liste des luminaires recommandés](#) est ici : vous pouvez également obtenir cette liste auprès de la conseillère à l'aménagement de votre Fédération [lgot@upa.qc.ca](mailto:lgot@upa.qc.ca).



## S'impliquer, c'est bâtir l'avenir

### Daniel Breton : l'UPA au cœur de l'agriculture

**Daniel Breton, 49 ans**  
**Producteur laitier et céréalier**  
**Sherbrooke, Estrie**

En plus d'être producteur laitier à la ferme familiale aux côtés de son frère et de ses parents, Daniel Breton travaille à titre d'agronome au Club agroenvironnemental de l'Estrie. Il cosigne d'ailleurs un article à ce titre dans votre *Solidarité agricole* (voir page 11).

Depuis trois ans, il s'implique activement au sein du Syndicat local de l'UPA du Val-Saint-François et de Sherbrooke. « Quand j'étudiais, je m'impliquais dans l'association étudiante, puis je suis passé par le Réseau COOP. Lorsque je suis devenu agriculteur, j'ai eu envie de m'impliquer pour échanger avec une gang de producteurs et travailler à l'atteinte d'objectifs communs », explique-t-il.

« Comme agronome, j'ai pu observer sur le terrain différentes façons de faire, bonnes et moins bonnes. Aujourd'hui, je travaille avec les producteurs pour qu'ils améliorent leurs pratiques, mais aussi leur rendement », résume-t-il. À l'UPA, il constate cette même volonté de partage de connaissances. « On ne peut pas être d'accord sur tout, mais le but est de trouver un terrain d'entente pour faire avancer notre profession », analyse Daniel Breton. Ce dernier représente notamment l'UPA au comité du Plan de développement de la zone agricole (PDZA) de sa région. « On touche à tout: transformation, réglementation, produits régionaux, établissement des jeunes. Une ressource régionale fait le lien entre le PDZA, L'ARTERRE et l'UPA, ce qui nous rend plus forts et fait que ça se développe vraiment bien », se réjouit-il.

« Le principal défi de l'Union est de demeurer LA référence pour les producteurs agricoles. Il faut qu'ils aient le réflexe de nous consulter quand ils ont des difficultés. On doit aussi s'efforcer de maintenir une unité entre les productions pour faire face aux enjeux. L'UPA doit être un point central, un lien entre toutes les productions! »

Les Assemblées générales annuelles des syndicats locaux de l'Estrie se tiennent en septembre. Ferez-vous le saut?

#### IMPLICATION

**Administrateur au Syndicat local du Val-Saint-François et de Sherbrooke depuis 3 ans**



**S'IMPLIQUER C'EST**  
**BÂTIR**  
**L'AVENIR**

Chaque année, quelque 1 800 agricultrices et agriculteurs font le choix de s'impliquer dans leur syndicat local, fédération régionale ou groupe spécialisé pour faire avancer les dossiers agricoles et être au cœur de l'action.

**Et vous, y avez-vous déjà pensé?**

Pour en savoir plus et découvrir des administratrices et administrateurs passionnés :

[www.upa.qc.ca/s-impliquer](http://www.upa.qc.ca/s-impliquer)

**Daniel BRETON**  
Producteur laitier et céréalier  
Estrie

**UPA** POUVOIR NOURRIR  
POUVOIR GRANDIR  
Estrie  
L'Union des producteurs agricoles

## La Ville de Sherbrooke favorise le dialogue pour une cohabitation harmonieuse

*Lise Got, conseillère à l'aménagement et à la vie syndicale*



Durant l'été 2019, deux événements en lien avec l'épandage des fertilisants agricoles ont entraîné des plaintes de la part des résidents voisins sur le territoire de la Ville de Sherbrooke. Un cas se situait dans le secteur de Brompton et l'autre dans le secteur de Deauville.

À la suite de la réception des plaintes, la Ville a analysé la situation avec son comité consultatif agricole ainsi qu'avec les conseillers des secteurs concernés. Le groupe en est venu à la conclusion que plutôt que de pénaliser tous les producteurs du territoire en restreignant les distances d'épandage, le dialogue entre les acteurs concernés apporterait de meilleurs résultats.

C'est donc ensemble qu'agriculteurs, conseillers municipaux, fournisseurs de fertilisants et ministères concernés vont rechercher et évaluer des solutions pour réduire les nuisances dues aux odeurs liées à la fertilisation agricole dans les secteurs les plus sensibles, et ce, afin de favoriser une cohabitation harmonieuse entre les activités agricoles et les résidents voisins.

## Les producteurs participent aux soirées de réflexion citoyenne sur le schéma d'aménagement de la MRC

*Dominique Desautels, conseillère à la vie syndicale*



À l'invitation de la MRC de Memphrémagog, des membres du conseil d'administration du Syndicat de l'UPA Memphrémagog ont participé à l'une des trois soirées de réflexion citoyenne qui se déroulaient le 29 janvier dernier, ainsi que le 5 et le 13 février. L'objectif de ces rencontres était d'entendre les citoyens sur les orientations et les objectifs du prochain schéma d'aménagement et de développement durable. Les producteurs ont pu faire valoir les enjeux et les réalisations du secteur agricole en lien avec les grandes orientations du schéma d'aménagement qui sont :

- Assurer la préservation et la valorisation de l'environnement et des milieux naturels, valeurs fondamentales de la population et gages d'un cadre de vie de qualité.
- Développer des concepts d'aménagement du territoire respectant le potentiel et les caractéristiques des milieux afin d'encourager une occupation dynamique du territoire et d'assurer les services nécessaires au maintien et au renforcement des communautés.
- Renforcer l'identité régionale et la mise en commun des forces municipales en prenant en considération les besoins et les aspirations de l'ensemble des communautés et des populations occupant le territoire.
- Reconnaître le rôle du patrimoine et de la culture dans le développement de la MRC et en favoriser la mise en valeur.
- Favoriser le développement d'un tissu économique diversifié et structurant tout en consolidant les secteurs existants.

## Plastiques agricoles

*Johanick Riendeau, conseillère à la vie syndicale*



La MRC de Coaticook désire rappeler aux producteurs inscrits au programme de récupération des plastiques agricoles de bien retirer toute matière qui ne serait pas du plastique agricole. Par exemple, il ne faut pas laisser le filet des balles de foin avec le plastique puisque le tout sera alors considéré comme contaminé et ne pourra pas être traité.

Dans la mesure du possible, tentez de ne pas mettre de plastique souillé dans votre conteneur ou votre ballot. De plus, le plastique agricole ne doit pas être brûlé, et ce, sous aucune considération, car cela dégage des gaz toxiques et cancérigènes. Nous avons donc besoin de la collaboration de tout un chacun. Consultez la [page sur les plastiques agricoles](#) de la MRC de Coaticook pour plus d'information.

# NOUVEAU

Abonnez-vous  
aux services de BHLF avocats  
pour réduire vos frais juridiques!

## Les avantages de l'abonnement :

- ♦ Première **consultation gratuite** de 30 minutes;
- ♦ Jusqu'à **20 % d'économies** sur le taux horaire de votre avocat;
- ♦ Un accès au savoir et à l'expertise d'avocats **dédiés au milieu agricole**;
- ♦ Une **économie de temps**, en ayant déjà votre cabinet, pour éviter d'être pris au dépourvu;
- ♦ Une équipe qui a appris à connaître votre entreprise, ses besoins et sa réalité grâce à une **relation durable**;
- ♦ Une contribution à la cause de la détresse psychologique puisque 5 \$ par abonnement seront versés à l'organisme **Au cœur des familles agricoles**;
- ♦ Une participation à la **clinique d'information juridique** réservée aux abonnés de BHLF.

**Assurez-vous d'avoir un avocat dédié à vos dossiers en tout temps,  
à des tarifs inférieurs au marché.**

**Coût :** 100 \$ par année

**Renseignements :** 450 679-0251

## Concours

Abonnez-vous avant le 30 avril 2020 et courez la chance de gagner l'un des trois forfaits incluant votre abonnement gratuit à BHLF en 2021 et un abonnement d'un an gratuit à *La Terre de chez nous* (valeur approximative de 180 \$).

## CHEZ BHLF avocats, ON VOUS CONNAÎT!



M<sup>e</sup> Diane  
Simard  
M.B.A., M.A.  
Directrice



M<sup>e</sup> Rémi  
Jolicoeur  
LL. M.



M<sup>e</sup> Charlotte  
Bourget-  
Rousseau  
agr.



M<sup>e</sup> Marie-Andrée  
Hotte



M<sup>e</sup> Raphaële  
St-Amand-  
Valente  
J.D.



M<sup>e</sup> Myriam  
Robichaud,  
LL. M.



M<sup>e</sup> Gabriel  
Béliveau



Maison de l'UPA  
555, boulevard Roland-Therrien, bureau 100  
Longueuil (Québec) J4H 3Y9  
Courriel : [bhlf@upa.qc.ca](mailto:bhlf@upa.qc.ca) | Téléphone : 450 679-0251  
[www.upa.qc.ca/bhlf-avocats](http://www.upa.qc.ca/bhlf-avocats)